

TEMPO!

ACCUEIL DE LOISIRS
PÉRISCOLAIRE MUNICIPAL

NIVEAU
CE2/CM

BOURG ÉLÉMENTAIRE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

DU 20 AVRIL AU 3 JUILLET 2026 INCLUS

INSCRIPTIONS OUVERTES DU 20 MARS AU 14 AVRIL

Riorges
LA VILLE NATURE

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES DE 16H15 À 17H30

*Adhésion annuelle par enfant : 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial,
pour une participation illimitée aux activités (sous réserve de places disponibles)*

LUNDI

GOLF Clubs de golf adaptés, balles en mousse et c'est parti pour la découverte du golf, sous la houlette d'Éric, professeur de golf. *Atelier encadré par Éric Serol.*



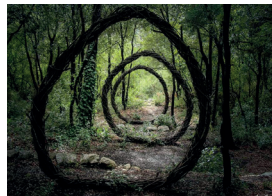
MARDI

RUGBY Tu souhaites découvrir un sport d'équipe avec le fameux ballon ovale ? Entraîneur et joueur au club de Roanne, je t'invite à venir marquer l'essai mais sans risque de bobo car pas de contact. *Atelier encadré par Damien Marquis de l'Association Roannaise Rugby XV.*



JEUDI

C'EST D'LA BALLE ! Joue avec des sacs de sable et des balles rebondissantes, en solo, à deux ou en groupe, debout ou assis, avec ou sans planche d'équilibre. Marjorie te propose une méthode très originale pour exercer ton corps et ton esprit dans la bonne humeur. Avec un peu de maîtrise et de concentration, manipuler des objets en rythme deviendra un jeu d'enfant pour toi. *Atelier encadré par Marjorie Portailier (suivant la méthode balle C+).*



VENDREDI

LAND ART Bois, feuilles, brindilles, cailloux, fleurs, écorces, herbes. Exprime ta créativité en réalisant des oeuvres à partir d'éléments naturels !
Atelier encadré par Béatrice Combaret.

Toutes les activités sont susceptibles de se dérouler à l'extérieur de l'école avec déplacement à pied ou en car et peuvent étre remplacées si une opportunité se présente (spectacles, visites, etc.).

Les activités sont conçues dans une logique de loisirs et de découvertes pour l'enfant.
Il est préférable que celui-ci choisisse librement !

AUTRES POSSIBILITÉS APRÈS LA CLASSE

ÉTUDES SURVEILLÉES DE 16H15 À 17H15

Service gratuit ouvert à tous.
Inscription auprès des enseignants.

GARDERIE PÉRISCOLAIRE DE 16H15 À 18H30

Service gratuit réservé aux enfants dont les deux parents justifient qu'ils travaillent ou ont des contraintes d'emploi du temps particulières.
Dérogation possible entre 17h15 et 17h30 si frère ou sœur en activité Tempo - contactez le service Enseignement.

S'INSCRIRE POUR L'ANNÉE 2025-2026

INSCRIPTION EN MAIRIE

Si votre enfant n'était pas inscrit lors des premières périodes, une inscription préalable en mairie est nécessaire pour bénéficier de l'ensemble des services proposés. La sélection des activités se fait ensuite sur le Portail Famille, accessible depuis le site de la Ville : www.riorges.fr.

Les personnes ne disposant pas d'un accès à internet peuvent se rendre au service Enseignement pour les inscriptions et pour la sélection des activités de chaque trimestre.

Pour rappel, Tempo fonctionne sur la base d'une adhésion annuelle de 5€, 10€ ou 20€ selon le quotient familial (20€ pour les non-Riorgéois). Les garderies et études sont, quant à elles, des services gratuits.

PIÈCES À APPORTER POUR L'INSCRIPTION

Attestation d'assurance en responsabilité civile scolaire et extrascolaire, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, un justificatif de domicile, la fiche de renseignements et la fiche sanitaire (disponibles en mairie ou téléchargeables sur le Portail Famille).

Pour bénéficier du tarif selon le quotient familial, fournir soit : une attestation de quotient familial CAF, votre dernier avis d'imposition ou un justificatif de toute autre ressource imposable. *Si vous avez déjà fait calculer votre quotient familial pour la restauration scolaire ou Loisiriorges, il n'est pas nécessaire d'effectuer à nouveau cette formalité.*

DU 20 MARS AU 14 AVRIL SÉLECTIONNEZ LES ACTIVITÉS EN LIGNE

Pour l'accueil périscolaire, **l'année est divisée en trois périodes**. Une sélection des activités est nécessaire pour chaque période, elle s'effectue sur le Portail Famille accessible depuis le site internet de la Ville : www.riorges.fr. Choisir « Inscrire les enfants à de nouvelles activités », puis sélectionner « Centre de loisirs ».

La sélection des activités de la troisième période (du 20 avril au 3 juillet 2026) est ouverte du 20 mars au 14 avril inclus. **La validation des choix sera consultable** sur le Portail Famille, dans la rubrique « Visualiser les activités de mes enfants », à partir du jeudi 16 avril.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

SERVICE ENSEIGNEMENT

04 77 23 62 69 - service.enseignement@riorges.fr

SERVICE JEUNESSE

04 77 23 80 24 - service.jeunesse@riorges.fr

WWW.RIORGES.FR

